

### La société SPL-Xdemat : l'innovation par les collectivités, pour les collectivités

Créée en février 2012 à l'initiative des Départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne, la société SPL-Xdemat a vite été rejointe par trois autres Départements : ceux de la Haute-Marne, de l'Aisne et de la Meuse. Par son action collective, la société SPL-Xdemat participe à la dynamique de co-construction des territoires numériques de demain. Elle contribue également à la réduction des inégalités numériques.

Après seulement deux années d'existence, la société SPL-Xdemat fédère aujourd'hui près de 800 collectivités dans une dynamique d'innovation au service de la modernisation de l'action publique et des territoires. Les services d'e-administration proposés (en mode hébergé) aux actionnaires de la société, permettent à toutes les collectivités qui le souhaitent de négocier avec succès leur conversion vers le tout numérique :

- raccordement à Mon service public pour les demandes d'actes d'état civil en ligne ou l'inscription sur les listes électorales,
- télétransmission des actes au contrôle de légalité, des flux comptables au payeur, des listes électorales à la préfecture ou des listes des jeunes recensés au bureau du service national,
- publication en ligne sur une plateforme départementale des marchés publics,
- gestion dématérialisée des séances des assemblées,
- parapheur électronique,
- archivage électronique...

Les services proposés permettent aux collectivités de répondre efficacement à l'obligation qui leur est faite de participer aux démarches nationales d'ordre réglementaire. Ils confirment aussi la capacité d'innovation de ces mêmes collectivités.

Structure juridique innovante, la société publique locale se présente comme **un outil de gouvernance efficace, souple et pragmatique**. Les compétences, les idées et les ressources humaines sont mobilisées là où elles existent, c'est-à-dire dans les collectivités !

C'est ensemble, collectivement, que les collectivités actionnaires de la société SPL-Xdemat imaginent et construisent les services d'e-administration de demain.

**Pragmatique**, parce que la société SPL-Xdemat ne dispose pas de personnel dédié : les collectivités actionnaires, en fonction des projets et des besoins, mettent à disposition, pour quelques heures par an, certains de leurs agents. **Souple**, parce qu'à la différence d'autres groupements comme les GIE ou les services unifiés, la SPL permet d'intégrer toutes les collectivités, y compris les communes, à la mutualisation. **Efficace**, parce que le budget annuel de la société SPL-Xdemat est maîtrisé : moins de 400 000 € pour près de 800 collectivités.

La culture numérique est collaborative et transversale : l'organisation et le mode de gouvernance des SPL est particulièrement adapté au numérique !

La société SPL-Xdemat est un puissant outil de réduction des inégalités numériques. Face aux défis, complexes, de la révolution numérique, les collectivités sont inégalement armées et préparées. Le risque est grand, de cloisonnement des territoires, notamment des territoires ruraux – et d'émergence d'inégalités dans l'accès des citoyens aux services numériques. Par ses actions, la société SPL-Xdemat favorise :

- le développement de l'administration électronique, support de l'innovation des services publics,
- la dématérialisation des processus métier, enjeu majeur pour accroître l'efficacité administrative.

Les leviers de l'innovation actionnés par la société SPL-Xdemat sont nombreux et à la portée de toutes les collectivités, quels que soient leur taille, leur degré d'expertise technique, leur appétence pour le numérique ou leur capacité d'ingénierie :

- **Efficacité**, avec des services adaptés aux besoins de la collectivité, « qui mieux qu'une collectivité peut savoir ce dont a besoin une autre collectivité ? »
- **Efficience**, avec des services qui permettent une dématérialisation de A à Z, sans rupture grâce, notamment, au parapheur électronique,
- **Créativité**, avec la mobilisation de l'intelligence collective, « plus nous sommes nombreux plus les idées sont abondantes »,
- **Rentabilité**, avec des coûts d'investissement et de fonctionnement raisonnables parce que partagés, « des services moins coûteux grâce à la mutualisation »,
- **Réactivité**, avec une assistance technique de proximité et un accompagnement des utilisateurs assurés par les agents des Départements pour le compte des collectivités de leur territoire,

- **Interopérabilité** des applications, avec les plateformes de services et notamment la Plateforme d'échange et de confiance de l'Etat,
- **Pérennité**, avec des services non soumis à une remise en concurrence périodique dans la mesure où la société SPL-Xdemat possède les droits de leur exploitation pour une très longue durée (99 ans).

Dans cette organisation collaborative et coopérative, le Département joue un rôle essentiel de sponsor, d'accompagnateur, de conseiller, de mentor des collectivités présentes sur son territoire et notamment des petites communes. Pour le seul département de l'Aube (433 communes), 498 collectivités ont déjà adhéré à la société SPL-Xdemat et commencé leur mue vers l'administration 100% électronique !

La société SPL-Xdemat est un outil novateur de pilotage de la stratégie numérique des collectivités par les collectivités : une stratégie durable, intelligente et inclusive à l'échelle d'un territoire élargi et avec une impulsion forte des départements.

Retrouvez toutes les informations sur le mini-site dédié au Prix de l'Innovation ADF 2014 : <http://www.spl-xdemat.fr/adf/1/>

